



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29189>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-29189**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Chantiers des collections Beauvoisine - Collections naturelles et archéologiques

Description : La Métropole Rouen Normandie prépare la rénovation totale des musées Beauvoisine regroupant le musée des Antiquités et le Muséum d'Histoire naturelle. Le projet vise à réunir ces deux entités au sein d'un même établissement, en proposant au visiteur un parcours rénové mêlant les deux axes de connaissance. D'importants travaux sur le bâtiment étant prévus pour accompagner cette refonte, l'intégralité des collections devra, pour toute la durée du chantier (2025-2028), intégrer provisoirement des réserves externalisées de Déville-lès-Rouen. Le présent marché a pour objet la préparation des collections au déménagement vers ces réserves externalisées

Identifiant de la procédure : 15cea8f1-3f5f-49f1-8366-5890b2b8e2fc

Identifiant interne : 24-DM-SGWHMN-CollectBeauvoisin

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 92521000 Services de musées

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 9

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Chantier des collections extérieures

Description : Les prestations demandées se décomposent en deux missions principales : - La mission n°1 consiste en un travail de documentation, de dépose, de nettoyage, de constat d'état, de prises de mesures, de pesage, de reconditionnement, ainsi que si nécessaire, de marquage, de prises de vues, de consolidation d'urgence, de traitement biocide ; avec report des informations sur Micromusée. La mission 1 consiste également en une prestation de coordination de ces opérations. - La mission n°2 consiste en une aide à la manipulation des oeuvres de la mission 1, à la dépose des éléments, le conditionnement des oeuvres en vue du transfert et stockage pérenne, le transport entre le musée Beauvoisine et Déville-lès-Rouen, et l'installation des collections en racks à palettes

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Certificates de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Habilitation à travailler en hauteur délivrée par le Catec (ou équivalent) - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème définit préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Chantier des collections de mammifères

Description : Le lot consiste en un chantier des collections de mammalogie se déroulera en trois phases. Le calendrier de ces phases sera discuté entre le titulaire du présent marché, le titulaire du lot 9 et le musée dans les 15 jours suivant la notification. - Phase 1 : chantier des collections de mammalogie non exposées conservées en placards dans les salles d'exposition permanente ouvertes au public ou exposées dans des salles fermées au public. - Phase 2 : chantier des collections de mammalogie exposées en salles d'exposition permanente. - Phase 3 : chantier des collections de mammalogie non exposées conservées en réserves

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise

mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Habilitation à travailler en hauteur délivrée par le Catec (ou équivalent) - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème défini préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des

actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Chantier des collections en fluides et produits de naturalisation

Description : Les prestations demandées se décomposent de deux missions : * La mission 1 consiste en un chantier des collections de spécimens conservés en fluides et se déroulera en trois phases. Le calendrier de ces phases sera discuté entre le titulaire du présent marché, le titulaire du lot 9 et le musée dans les 15 jours suivant la notification. - Phase 1 : chantier des collections de spécimens en fluides non exposées conservées en placards dans les salles d'exposition permanente. - Phase 2 : chantier des collections de spécimens en fluides exposées en salles d'exposition permanente. - Phase 3 : chantier des collections de spécimens en fluides non exposées conservées en réserves du bâtiment B. * La mission 2 consiste en un chantier des collections de fioles de produits de naturalisation secs et liquides: - Phase 1 : chantier des collections de produits chimiques de la collection Pouchet, non exposées, conservées au quatrième étage du musée

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème défini préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations

demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requite

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Chantier des collections de botanique

Description : Les prestations demandées se décomposent de deux missions : - Mission 1 : d'un chantier des collections portant sur les collections de botanique conservées en réserves et en salles d'exposition permanente - Mission 2 : d'un chantier de conditionnement de l'herbier

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente

procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin. Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-

restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des œuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux œuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème définit préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Chantier des collections de dioramas historiques

Description : Ce chantier des collections des dioramas concerne 6 dioramas comprenant 136 lots correspondant à 174 items ou ensembles d'items cohérents

Identifiant interne : 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct.

Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème définit préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant

n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Chantier des collections d'ichtyologie et d'herpétologie

Description : Les prestations demandées se décomposent en un lot unique, comportant trois phases : - Phase 1 : chantier des collections d'ichtyologie et d'herpétologie non exposées conservées en réserves. - Phase 2 : chantier des collections d'ichtyologie et d'herpétologie non exposées conservées dans les placards des salles d'expositions. - Phase 3 : chantier des collections d'ichtyologie et d'herpétologie exposées en salles d'exposition permanente

Identifiant interne : 06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème définit préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Chantier des collections d'ornithologie

Description : Les prestations demandées se décomposent en deux phases : - Les collections conservées dans le bâtiment du musée, dit A (au 3e et 4e étages, fermés au public) - Les collections conservées dans le bâtiment en face du musée, dit B (réserves)

Identifiant interne : 07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En

revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin. Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, -

Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux œuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème définit préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requisite

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Chantier des collections de momies humaines et animales

Description : Ce chantier se fera en deux phases : - Phase 1 : Chantier des collections non exposées, conservées en réserves. - Phase 2 : Chantier des collections exposées, conservées en vitrines des salles d'exposition permanente

Identifiant interne : 08

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 92521000 Services de musées

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à

20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin. Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème défini préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des

actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Mission d'ordonnancement, de coordination et de suivi des chantiers des collections

Description : Les missions demandées au titulaire consistent en : 1/ Analyser les CCTP des marchés de prestation des différents chantiers de collections et les tâches élémentaires, la synthèse des études préalables indiquant les volumétries de ces collections emballées, et les espaces disponibles au musée afin de déterminer l'enchaînement, l'implantations spatiales, ainsi que le chemin critique des chantiers et stockage de collections, par des documents graphiques et de proposer des mesures visant au respect des délais d'exécution des travaux ; 2/ Implanter dans le temps et dans l'espace les actions des différents intervenants au stade des exécutions, ainsi que les zones possible de stockage en interne ; 3/ Au stade de l'exécution et jusqu'à la fin des exécutions, mettre en application les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination

Identifiant interne : 09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92521000 Services de musées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92521000 Services de musées

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rouen

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. La durée globale est de 20 mois à compter de sa notification et le délai d'exécution des prestations, propre à chaque lot est fixé au Ccap. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. En application de l'article R2191-8 du Code de la commande publique, et pour le lot 1 uniquement, le montant de l'avance est fixé à 50,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, et ce quelle que soit la nature de l'entreprise ou du sous-traitant admis au paiement direct. Pour les autres lots, une avance de 5% est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euro(s) Ht et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Ce taux est fixé à 20% lorsque le titulaire du marché public est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le candidat devra proposer un cadre environnemental complété répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. En cas d'égalité, le critère valeur technique est prépondérant, puis le critère prix. En cas de persistance d'égalité, le critère valeur environnementale sera prépondérant. Compte tenu de la nature de la présente procédure de consultation, le pouvoir adjudicateur après analyse des offres, pourra inviter les 3 premiers candidats du classement à négocier sur la base de leur offre. Dans cette éventualité, toute offre irrégulière pourra être régularisée préalablement à la négociation à condition de ne pas en modifier les caractéristiques substantielles. En revanche, toute offre inappropriée ou qui présente les caractéristiques d'une offre anormalement basse sera systématiquement éliminée. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique : <https://www.mpe76.fr> sous la référence : 24-Dm-Sgwhmn-Collectbeauvoisin Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Pour le mandataire / Chef d'équipe est demandé un Diplôme de Restauration - conservation spécialité Histoire naturelle. Pour le mandataire / Chef d'équipe, est demandée une Habilitation à intervenir sur les collections des Musées de France, soit :- Diplôme de l'une des quatre formations publiques délivrant un master ou grade de master : a) master de conservation-restauration des biens culturels (Crbc) de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, parcours « méthodologie et pratique de la conservation-restauration » ; b) diplôme de l'institut national du patrimoine, département des restaurateurs ; c) diplôme de l'école supérieure d'art d'Avignon, mention « conservation-restauration » ; d) diplôme de l'école supérieure d'art et de design Talm, à Tours, mention « conservation-restauration des oeuvres sculptées ». Ou, - Habilitation par la Commission d'habilitation de la direction des Musées de France, Ou, - Pour les ressortissants européens : reconnaissance de qualifications auprès du service des Musées de France. - Attestation d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux oeuvres pendant l'exécution de la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale jugée sur la base du cadre mémoire environnemental (Envso) complété par le candidat selon le barème défini préalablement dans le document

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.mpe76.fr>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1418774>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 12/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : - Les prestations à réaliser dans le cadre des lots 1 à 8 sont soumises à des mesures de sécurité détaillées au CCAP. - Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, cette opération fait l'objet d'une action d'insertion par l'emploi au profit des publics éloignés de l'emploi. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser, à l'occasion de ce marché et la durée d'exécution du marché, en lien avec les prestations demandées, au minimum une action d'insertion par lot, qu'elle indiquera à

l'annexe Insertion, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi

Facturation en ligne : Requête

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 20002341400101

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 598725

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d27ca07f-f7ad-465b-8b3b-ed84ace8335 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2024 à 13:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2024